

2, rue de la Mairie 08090 HOULDIZY Tél/Fax: 03.24.56.43.31 mairie@houldizy.fr



2 rue du Pâquis 08090 DAMOUZY Tél/Fax: 03 24 33 52 53 mairie@damouzy.fr



Mairie de ARREUX 08090 ARREUX Tél/Fax: 03.24.54.93.97 mairie.arreux@orange.fr

Rentrée scolaire 2022/2023

Tarifs des Services Municipaux

1) Restauration scolaire et temps de garde du midi.

(Nouveaux Tarifs 2022/2023)

<u>lundi – mardi – jeudi – vendredi</u>

• Repas : **3,79** € (4,39 € - 0,60 € de prise en charge par les mairies)

• Temps de garde en supplément en fonction des ressources et de la composition de la famille.

	Taille de la famille			
Avis d'imposition juin 2022	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
< 914.63€	0.12€	0.08€	0.08€	0.08€
≥ 914.64 < 1829.11€	0.23€	0.20€	0.18€	0.12€
≥ 1829.12€ < 3048.28€	0.50€	0.42€	0.23€	0.20€
≥ 3048.29€	0.65€	0.57€	0.44€	0.42€

(Tarifs ajustables en fonction du SIRAE)

2) Accueil Pré et Post-scolaire :

a) Commune de Houldizy:

Tarification à la demi-heure :

■ 0,80 € la demi-heure - Paiement mensuel.

Garderie gratuite de 8h20 à 8h50 pour les élèves d'ARREUX scolarisés à HOULDIZY empruntant les transports scolaires.

b) Commune d'Arreux:

■ Tarification selon les ressources et la composition de la famille (ci-joint le barème du SIRAE de l'année 2022-2023) - Paiement mensuel.

c) Commune de Damouzy:

• 0,80 € la demi-heure - Paiement mensuel.